



Retina Suisse
Pour sauver la vue

Rapport financier

1983 1984 1985 1986
1987 1988 1989 1990
1991 1992 1993 1994
1995 1996 1997 1998
1999 2000 2001 2002
2003 2004 2005 2006
2007 2008 2009 2010
2011 2012 2013 2014
2015 2016 2017 2018
2019 2020 2021 2022
2023 2024 2025 2026
2027 2028 2029 2030
2031 2032 2033 2034

Sommaire

Compte annuel 2023

Bilan au 31.12.2023	3
Compte de résultat	4

Annexe au compte annuel 2023

Rapport financier	5
-------------------	---

Statistiques des membres	10
--------------------------	----

Rapport de révision

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint	11
---	----

Impressum

Rapport financier • Mars 2024

Edition et rédaction: Retina Suisse, Ausstellungsstr. 36, 8005 Zurich,
044 444 10 77, redaktion@retina.ch, retina.ch

Traduction en français: Sabine König, Sprachbüro Neerach

Conception: The Fundraising Company Fribourg AG, 1700 Fribourg

Mise en page et impression: Fratelli Roda SA, 6807 Taverne



Rapport annuel et financier
sous forme numérique:
retina.ch/fr/rapport-annuel

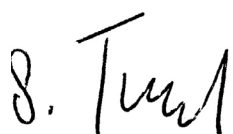
Bilan au 31.12.2023

	2023 CHF	2022 CHF
Actifs		
Avoir postal	207'257.02	159'601.22
Avoir bancaire	116'896.29	229'016.08
Liquidités	324'153.31	388'617.30
Débiteurs	10'013.75	4'535.80
Créances résultant de livraisons et prestations de services	10'013.75	4'535.80
Comptes transitoires actifs	2'143.40	1'026.50
Revenu non encore reçu	2'758.70	
Total des actifs circulants	339'069.16	394'179.60
Titres	818'610.98	871'095.91
Immobilisations financières	818'610.98	871'095.91
Total des actifs immobilisés	818'610.98	871'095.91
Total des actifs	1'157'680.14	1'265'275.51
	2023 CHF	2022 CHF
Passifs		
Créditeurs	26'319.00	12'672.75
Engagements résultant de livraisons et prestations de services	26'319.00	12'672.75
Charges à payer - compte transitoire	27'908.90	0.00
Comptes de régularisation passifs	0.00	10'400.00
Total des fonds étrangers à long terme	54'227.90	23'072.75
Provisions	40'882.00	21'000.00
Total des fonds de tiers à long terme	40'882.00	21'000.00
Capital associatif	1'221'202.76	894'908.56
Pertes de l'exercice (-)	-158'632.52	326'294.20
Total des fonds propres	1'062'570.24	1'221'202.76
Total du passif	1'157'680.14	1'265'275.51

Compte de résultat

	2023 CHF	2022 CHF
Cotisations des membres	107'811.00	74'215.00
Dons et allocations	663'725.16	1'070'691.13
Contributions pour activités et prestations	204'823.00	257'709.92
Dépenses pour activités et prestations	-124'171.49	-35'671.45
Charges de personnel	-493'448.90	-389'981.45
Autres coûts administratifs et pour l'association	-555'623.24	-512'356.39
Résultat opérationnel	-196'884.47	464'606.76
Amortissements et réévaluations	-6'962.95	
Dissolution des réserves	21'000.00	
Coûts financiers	-13'349.87	-12'279.58
Produits financiers	341.25	
Revenu des titres réalisé	8'242.09	-51'061.28
Revenu des titres non réalisé	26'316.55	-75'244.95
Résultat financier	21'550.02	-138'585.81
Rentrée financière extraordinaire unique	2'664.88	273.25
Revenu extraordinaire unique	2'664.88	273.25
Profits (+) / Pertes de l'exercice (-)	-158'632.52	326'294.20

Retina Suisse, 7 février 2024



Susanne Trudel
Présidente



Stephan Hüsler
Directeur

Rapport financier

En annexe au compte annuel de l'association Retina Suisse ayant son siège social à Zurich, nous vous informons de l'évolution financière de l'association et vous fournissons des informations détaillées sur les positions du bilan et du compte de résultat.

Bases de présentation des comptes

Le présent compte annuel a été établi conformément aux dispositions du droit suisse, en particulier aux articles du Code des obligations (art. 957 à 962) sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes.

Généralités

L'exercice 2023 se clôture sur une perte de CHF 158'632.52. Le capital de l'association accuse donc un recul et s'élève par conséquent à CHF 1'062'570.24. Nous avons reçu des dons pour un montant de CHF 289'135.31 ainsi que deux nouveaux legs et le versement résiduel d'un héritage d'une valeur totale de CHF 147'589.85.

Compte de résultat

Produits

Il convient en particulier de mentionner les rentrées financières suivantes:

Cotisations des membres

Nous remercions chaleureusement tous les fidèles adhérents et adhérentes qui se sont acquittés du montant de la cotisation annuelle. Le total s'établit à CHF 107'811.00 et comprend également de nombreuses coti-

sations de nouveaux donateurs et donatrices et qui résultent des activités de collecte de fonds.

Dons

Un grand merci à tous les membres, donatrices et donateurs qui ont arrondi leur cotisation vers le haut. C'est là un signe fort de cohésion et de soutien au sein de l'association. Le montant total de CHF 289'135.31 est un succès considérable et contribue à la réalisation des projets à venir.

Revenus de manifestations

Celles et ceux qui ont pris part aux rencontres régionales en Suisse romande et alémanique ainsi qu'à l'assemblée générale ont participé aux frais à hauteur de CHF 5'695.00.

Allocations d'entreprises et de fondations

Dix fondations ont soutenu nos activités pour un montant de CHF 97'000.00. Elles ont soutenu nos projets «Aide à l'entraide après le diagnostic» et «Connais ton gène».

De la part de Roche Pharma (Suisse) SA, nous avons reçu CHF 30'000.00. Bayer AG et Apellis International GmbH nous ont versé CHF 50'000.00 chacune.

Héritages

Au cours de l'exercice sous revue, nous avons reçu au total CHF 147'589.85 de legs et d'héritages.

Contributions financières OFAS

Retina Suisse est assujettie au contrat de prestation de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA). Il s'ensuit les prestations ci-après:

Pour les prestations contractuelles 2023:
CHF 230'900.00.

Retina Suisse ayant réalisé un bénéfice au cours de l'exercice précédent, CHF 40'882.00 doivent être provisionnés en tant que prestations perçues en trop. Ainsi, il reste CHF 190'018.00 dans le compte annuel.

Honoraires

Nous avons touché CHF 9'110.00 pour avoir participé à des comités de conseil ainsi que pour des honoraires d'exposés. Le montant se compose comme suit:

Roche Pharma CHF 2'770.00, SBAO CHF 200.00, SAoO CHF 500.00, Kosek CHF 2'270.00, WAS Ausgleichskasse Luzern CHF 1'500.00 et Apellis International GmbH CHF 1'870.00.

Revenu exceptionnel non lié à l'exercice et non récurrent

Nous avons reçu CHF 2'664.88 d'indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail de la caisse de chômage pour la période comprise entre mars et juin 2020.

Charges

Groupes de parole

Retina Suisse compte onze groupes de parole et d'entraide dans toute la Suisse. Un montant total de CHF 7'441.85 a été dépensé pour les animateurs et animatrices et la location des locaux. Les animateurs et animatrices ont partiellement renoncé à leur indemnisation.

Prix de la recherche

Les prix pour les meilleures présentations au Swiss Eye Research Meeting 2023 à Neuchâtel ont été décernés à Lynn Ebner «Dual-acting gene therapy rescues photoreceptors in two mouse models for AMD», à Olivier Mercey «Deciphering the molecular mechanisms of Inherited Retinal Diseases using expansion microscopy» et à Abigail Moye «ARL2BP - a ciliopathy associated gene».

Par ailleurs, Retina Suisse et la Pro Retina - Fondation pour la prévention de la cécité ont décerné deux prix de la recherche à Madame PD Dr med. Caroline Brandl «Incidence, progression and risk factors of age-related macular degeneration in 35–95-year-old individuals from three jointly designed German cohort studies» et à Madame Dr Vyara Todorova, PhD «Deficits in mitochondrial TCA cycle and OXPHOS precede rod photoreceptor degeneration during chronic HIF activation».

Retina Suisse soutient les chercheurs et chercheuses avec un montant total de CHF 1'973.00.

Soutien de la recherche

Au cours de l'exercice sous revue, nous avons affecté un montant total de CHF 25'334.00 à la recherche:

L'étude «Proviage» - «Pour un réseau professionnel en cas de déficience visuelle à un âge avancé» menée avec l'Union centrale pour le bien des aveugles UCBA est terminée et a été publiée. Le montant résiduel s'élève à CHF 18'334.00. CHF 2'000.00 ont été versés au Swiss Eye Research Meeting SERM.

Nous avons soutenu Madame Dr Jeannine Oertli «Validierung und Erhebung der Re-test - Variabilität von Fundus - kontrollierter Dunkeladaptometrie» avec un montant de CHF 5'000.00.

Assemblée générale

Au total, l'assemblée générale a coûté CHF 17'498.60.

Rencontres régionales en Suisse romande et alémanique

Les coûts pour les rencontres régionales en Suisse alémanique et romande se sont élevés à CHF 4'568.40.

Séances d'information sur la DMLA

En 2023, nous avons organisé dix séances d'information sur la DMLA, dont les coûts de publicité, de location et des cadeaux se sont élevés à CHF 67'355.64.

Charges de personnel

Le bien le plus précieux dans une entreprise de services, ce sont ses collaboratrices et ses collaborateurs. Retina Suisse a employé six collaboratrices et collaborateurs pour

un taux d'occupation total de 375 % et du personnel auxiliaire. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons créé un poste à mi-temps (50 %) pour la communication. Au total, CHF 493'448.90 ont été dépensés pour les salaires, les coûts indirects du travail, la formation continue et les frais du personnel. L'augmentation des charges de personnel s'explique en particulier par la création du nouveau poste et le travail du personnel auxiliaire lors des manifestations. Par ailleurs, nous avons affecté CHF 27'908.90 dans les passifs transitoires pour les soldes de vacances et d'heures supplémentaires.

Coûts des locaux

La location et les charges des locaux à la Ausstellungsstrasse 36 à Zurich se sont élevées comme par le passé à CHF 30'795.80.

Coûts administratifs

Les trois principales positions sont les frais postaux qui se chiffrent à CHF 30'716.48 ainsi que les frais de voyage et de représentation en Suisse et à l'étranger d'un montant de CHF 4'353.05. Des indemnités et des frais ont été versés au comité pour un montant de CHF 11'817.10.

Les coûts d'adhésion à Retina International, l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles, Agile.ch, ProRaris, la Swiss Academy of Ophthalmology et le Rare Disease Action Forum s'élèvent à CHF 8'395.60.

Les autres dépenses, au nombre desquelles figurent notamment les assurances, le matériel de bureau, la documentation technique, les frais de communication, le

compte postal, sont de l'ordre de CHF 4'079.36. Deux associations partenaires ont eu besoin de notre soutien en 2023: École de la pomme a reçu CHF 10'000.00 et ProRaris CHF 5'000.00. Pour l'École de la pomme, une moitié a été prévue pour couvrir les frais courants et l'autre pour le capital organisationnel. Nous soutiendrons une nouvelle fois ProRaris en 2024 par le versement du même montant. Le financement des deux organisations doit encore être mieux assuré.

Les frais pour la révision ainsi que pour la comptabilité des salaires ont été passés sur le compte charges fiduciaires pour un montant de CHF 7'205.15.

Coût de l'informatique

Nous achetons notre matériel et nos logiciels auprès de la FSA pour un montant de CHF 35'435.14. Pour le développement de notre site internet et la publicité sur Facebook, nous avons dépensé CHF 14'940.15. Pour la poursuite du développement de notre structure informatique, nous avons dépensé CHF 2'100.00. Les frais pour les logiciels et les licences se sont élevés à CHF 2'396.45.

Communication, imprimés

Au cours de l'exercice sous revue, nous avons dépensé CHF 63'480.40 pour l'impression de trois éditions du Retina Journal, des brochures, des enveloppes et d'autres imprimés. La traduction de nos publications dans les deux autres langues nationales a coûté CHF 46'346.75.

Le Retina Journal a également été produit en livre audio pour un montant de CHF 3'733.80.

La version en italien nous a généreusement été offerte par Unitas.

Les traductions écrites et simultanées à la séance d'information GetReady et à l'assemblée générale ont coûté CHF 3'928.25.

Sous prestations de tiers, nous avons comptabilisé au total CHF 13'747.90 pour la mise à jour des brochures sur la myopie, le décollement de rétine et des textes médicaux.

Autres charges d'exploitation

Les frais de restauration, de cadeaux à des tiers ainsi que d'autres petits frais divers se chiffrent à CHF 1'813.05.

Collecte de fonds

La dépense totale pour la collecte de fonds auprès de personnes et de fondations s'est élevée à CHF 255'338.81.

Résultat opérationnel

La perte opérationnelle s'élève à CHF 158'632.52.

Revenu des titres

En 2023, nos titres ont généré un revenu de CHF 34'558.64. Les frais de gestion des titres se sont élevés à CHF 11'070.24.

Bilan

Actifs

Titres / Mandat de gestion des actifs auprès de la Zuger Kantonalbank

À la date de référence du 31.12.2023, CHF 668'507.05 sont investis dans le mandat de gestion des actifs de la Zuger Kantonalbank. À cela s'ajoutent les comptes afférents dont le solde s'élève à CHF 17'367.65 ainsi qu'un

compte en USD avec CHF 39.18. Des obligations d'une valeur de CHF 150'103.93 provenant de l'héritage mentionné ci-dessus sont investies à la date de référence dans un dépôt de titres séparé. Ces obligations arriveront à échéance au cours de l'année 2024. Elles sont valorisées au cours du jour de référence.

Réserves

Les réserves de CHF 21'000.00 ont été dissoutes (CHF 4'000.00 pour la poursuite du développement du logiciel de comptabilité et CHF 17'000.00 pour l'excédent d'allocation reçu de la part de l'OFAS).

Une nouvelle réserve a été constituée pour l'excédent de l'aide financière de l'OFAS de l'ordre de CHF 40'882.00.

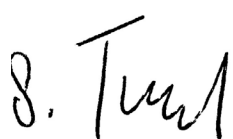
Amortissements

Au cours de l'exercice sous revue, nous avons procédé à plusieurs acquisitions qui ont été immédiatement amorties:
Amortissements mobiliers CHF 6'962.95.

Capital de l'association

Après comptabilisation de la perte annuelle de CHF 158'632.52, Retina Suisse dispose d'un capital associatif de CHF 1'062'570.24.

Zurich, le 7 février 2024



Susanne Trudel
Présidente

Autres

Obligation de location à long terme

Le contrat de sous-location avec la Fédération suisse des aveugles et malvoyants a été signé en mars 2021. Il ne peut être dénoncé pour la première fois avant le 31.1.2025 et dure au maximum jusqu'au 31.1.2030. Il y a donc une obligation à long terme découlant des contrats de location de CHF 33'362.12.

Évènements notables après la date de clôture du bilan

Aucun événement notable susceptible d'avoir une influence sur le compte annuel 2023 n'est survenu après la date de clôture du bilan.

Remerciements

Au nom de Retina Suisse, nous remercions les fondations et les sociétés qui nous octroient leur soutien, parfois depuis des années. Notre travail ne serait pas possible sans nos fidèles membres ni sans les donateurs et donatrices dans toute la Suisse. D'innombrables dons, petits ou très grands, nous sont parvenus. Un grand merci pour la confiance accordée !



Stephan Hüsler
Directeur

Statistiques des membres

	01.01.2023	Admissions	Départs	Décès	Changement de cat.*	31.12.2023
Patients	1210	113	44	23	4	1260
Parents	107	5	2	0	-1	109
Proches*	0	1	0	0	9	10
Donateurs/trices**	270	13	14	3	-12	1782
Total	1587	132	60	26	0	3161

* Nouvelle catégorie introduite après la modification des statuts 2023 et les changements de catégorie qui en découlent.

** Avec la révision des statuts 2023, les donateurs et donatrices acquis depuis 2021 ont été intégrés comme membres donateurs/donatrices (1528) à la fin de l'année.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale de

Retina Suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Retina Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint.

Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Zurich, 20 février 2024, BDO SA

Nils Müller
Expert-réviseur agréé

ppa. Denise Göttert
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Retina Suisse est la seule association suisse de patientes et patients affectés de maladies de la rétine. Elle encourage les travaux de recherche, le dépistage précoce et l'information afin qu'à l'avenir, en Suisse,

- moins de personnes deviennent aveugles;
- les maladies de la rétine soient détectées à un stade précoce, fassent l'objet d'un diagnostic précis et soient traitées avec succès;
- les personnes affectées d'une pathologie de la rétine puissent mener une vie autodéterminée.



Retina Suisse
Pour sauver la vue

Service administratif et service de consultation

Ausstellungsstrasse 36, 8005 Zurich, 044 444 10 77, info@retina.ch

Service de consultation

Av. de France 15, 1004 Lausanne, 021 626 86 52, info.lausanne@retina.ch

Consultation téléphonique

044 444 10 77

Tout don compte!

Compte pour les dons: 15-611580-2, IBAN: CH66 0900 0000 1561 1580 2